



CAF ne me répond plus

Par **klara wallace**, le **09/02/2022 à 22:01**

Bonjour,

Je suis retraité avec 880 euros par mois. Jusqu'au juin 2021 j'ai eu APL. Depuis juin 2021, ça ne va plus. En juillet la CAF m'a donné une explication : ils ont des problèmes d'informatiques. Depuis cette date, le silence. (vacances, covid, fermetures des agences,) Je relance CAF à plusieurs reprises mais toujours rien. En novembre 2021 enfin explication que d'après leurs informations j'ai gagné 13500 euros donc je n'ai plus droit au APL. J'explique que je n'ai jamais gagné cette somme, parce que je ne travaille pas. En réponse : veuillez madame d'entrer sur la page web gov.fr et portez la réclamation auprès de CARSAT. Bon comme ça j'ai obtenu l'information que l'erreur vient de CARSAT. Sauf que sur mes relevés il n'y a pas de traces de 13500 euros. Donc je demande la CAF de me présenter par écrit, pour que je puisse avoir un doc que la CAF juge que l'erreur vient de CARSAT. Donc je recontacte CARSAT et je reçois les justificatifs : relevés mensuels, trimestriels, et déclaration fiscale pour 2021. Je renvoie à la directrice de la CAF (remarque: la CAF a les fichiers joints et vu sur l'ensemble des prestataires comme CARSAT et impôts) une lettre avec les justificatifs le 14 janvier 2022. Depuis plus rien. Aucun signe de vie de la part de CAF. Je ne sais plus quoi faire Mon loyer est de 310 euros, ma retraite est de 880 euros.

Merci.

Par **Marck.ESP**, le **09/02/2022 à 22:15**

Bonjour

Qu'indique votre total déclarable 2021 au titre de l'impôt sur le revenu, ?

Par **klara wallace**, le **10/02/2022 à 00:31**

total déclarable est de 7955 euros

Par **Marck.ESP**, le **10/02/2022 à 09:07**

Avez vous adressé ce document ?

A défaut d'obtenir les explications attendues, peut-être devriez vous saisir le médiateur de la CAF

Par **klara wallace**, le **10/02/2022** à **10:01**

Bonjour, merci. Pour une enieme fois ,je vais envoyer le courrier . Je n'ai aucun espoir pour obtenir la reponse - cordialement

Par **youris**, le **10/02/2022** à **10:28**

bonjour,

vous pouvez vous rendre dans les bureaux de votre CAF, souvent c'est plus facile de se comprendre lorsque votre interlocuteur est assis en face de vous.

vous pouvez envoyer votre courrier en recommandé avec A.R.

Salutations

Par **miyako**, le **10/02/2022** à **14:15**

Bonjour,

Voici la marche à suivre en joignant tous les justificatifs et les courriers reçus.

<https://www.aide-sociale.fr/reclamation-caf/>

Cordialement